



# INSTALLATION DES AUTORITÉS

## Législature 2021-2026

**Mercredi 21 avril 2021**

Première partie présidée par M. Etienne Roy, préfet

### 1. Assermentation des membres du Conseil général

**M. Etienne Roy**, Préfet, prend la parole pour saluer et remercier les membres présents et avant de procéder à l'assermentation des futurs membres du Conseil pour la législature 2021-2026, il désigne **Mme Joëlle Gaillard** comme secrétaire provisoire.

**M. Etienne Roy** déclare qu'aucun recours n'a eu lieu durant le délai légal, par conséquent il peut procéder à l'installation du Conseil général, dont la liste a été dressée à l'entrée de la salle. Il demande à la secrétaire provisoire de procéder à l'appel.

**35 conseillères et conseillers promettent d'être fidèles  
à la Constitution Fédérale et à la Constitution du Canton de Vaud.**

### 2. Assermentation de la Municipalité et du Syndic

Suite à la lecture de l'art. 48 de la Loi sur les communes, **M. le Préfet** demande confirmation à **M. le Syndic** qu'aucun membre de la Municipalité ne sont atteints par ces incomptabilités et qu'ils n'ont aucun lien de parenté prohibé avec le secrétaire et le bouriser

Après réponse positive de **M. le Syndic**, il procède à leur assermentation.

**M. Bertrand Gaillard, Syndic**

**M. Nicolas Biselx**

**M. Yves Giroud**

**M. Michel Greppin**

**Mme Dominique Wittwer**

sont installés pour la législature qui débutera le 1er juillet 2021 et qui se terminera le 30 juin 2026.



### 3. Election du /de la Président/e du Conseil

**M. Etienne Roy** attend des propositions de l'assemblée pour l'élection du Président ou de la Présidente.

**Mme Marianne Gaillard** propose **M. Florian Bachmann** actuel vice-président du bureau du Conseil. **M. Florian Bachmann** n'est pas intéressé à prendre la présidence et décline. Toutefois, il propose de rester vice-président si l'assemblée le souhaite ou si personne de l'assemblée n'est intéressé.

**M. Raymond Chevallier** propose à la Présidente sortante **Mme Joëlle Gaillard** de continuer pour une année supplémentaire. **Mme Joëlle Gaillard** décline, après 5 ans de présidence, elle souhaite pouvoir rejoindre le délibérant et ainsi participer au débat démocratique de la commune en qualité de conseillère générale.

**M. Etienne Roy** constatant qu'il n'y pas plus de proposition, demande à l'assemblée de se positionner.

Finalement, **M. Jean-Michel Reguin** s'annonce.

Aucune autre personne ne s'étant proposée, **M. Jean-Michel Reguin** est élu tacitement en tant que Président du Conseil. Il est applaudi chaleureusement par l'assemblée.

**M. Etienne Roy** le félicite et formule ses vœux les meilleurs pour une heureuse présidence.

### 4. Election du/de la secrétaire du Conseil

**M. le Préfet** précise que contrairement aux autres membres du Bureau, le/la Secrétaire sera élu/e pour 5 ans.

**M. Etienne Roy** demande des propositions à l'assemblée.

**Mme Isabelle Capt** se propose. Aucune autre personne ne s'étant annoncée, **Mme Isabelle Capt** est élue tacitement en tant que Secrétaire du Conseil. Elle est applaudie chaleureusement par l'assemblée.

La 1<sup>ère</sup> partie de l'installation des autorités présidée par **M. le Préfet** est dès lors terminée. Le présent procès-verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Le Préfet  
  
Etienne Roy

La Secrétaire  
  
Joëlle Gaillard



# Conseil Général de Montcherand

## INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES

Législature 2021 – 2026

Deuxième partie présidée par M. Jean-Michel Reguin, nouveau président du Conseil général

### 1. Élection du vice-président

**M. Florian Bachmann** est réélu en tant que vice-président du Conseil général.

### 2. Nomination des scrutateurs (2 membres / 2 suppléants)

Sont proposés au poste de scrutateurs :

**Mme Justine Goy**  
**M. Cédric Jeanmonod**

Sont proposés au poste de scrutateurs suppléants :

**Mme Meg Wittwer**  
**M. Serge Kaltenrieder**

Ces personnes sont nommées par acclamation.

### 3. Élection de la commission Gestion-finances (5 membres / 2 suppléants)

La Commission de gestion-finances se compose dès lors comme suit :

**M. Alain Roch** (rapporteur)  
**M. Serge Kaltenrieder**  
**M. Jean-François Tosetti**  
**Mme Corinne Martin**  
**M. François Viret**  
**M. Mathieu Guignard**, 1er suppléant  
**M. Éric Martin**, 2ème suppléant



#### 4. Nomination des Commissions permanentes et représentations

- Commission sur la circulation routière (3 membres / 2 suppléants)

La Commission sur la circulation routière se compose dès lors comme suit :

**M. Etienne Weber** (rapporteur)  
**M. Joël Burkhard**  
**M. Cédric Jeanmonod**  
**M. Claude Martin**, 1<sup>er</sup> suppléant  
**M. Nicolas Delay**, 2<sup>ème</sup> suppléant

- Commission de recours permanent (3 membres / 2 suppléants)

La Commission de recours permanent se compose dès lors comme suit :

**Mme Joëlle Gaillard** (rapporteuse)  
**Mme Fabienne Delay**  
**M. Lorenzo Mogavero**  
**M. Claude Martin**, 1<sup>er</sup> suppléant  
**M. Serge Kaltenrieder**, 2<sup>ème</sup> suppléant

- Commission d'aménagement du territoire (5 membres / 2 suppléants)

Cette commission change de nom pour s'appeler désormais « Commission d'aménagement du territoire » en lieu et place de PGA. Elle se compose dès lors comme suit :

**Mme Vanessa Buffalo** (rapporteuse)  
**M. Alain Michaud**  
**Mme Patricia Randin**  
**Mme Joëlle Gaillard**  
**M. Alain Roch**  
**M. Joël Burkhard**, 1<sup>er</sup> suppléant  
**M. Serge Kaltenrieder**, 2<sup>ème</sup> suppléant

- Représentants ASIOR (2 personnes)

La représentation à l'ASIOR se présente comme suit :

**M. Serge Kaltenrieder**  
**Mme Sybille Roch**



- Représentants à la Police Intercommunale (1 membre / 2 suppléants)

Les représentants sont dès lors :

**M. Serge Kaltenrieder** (rapporteur)  
**Mme Vanessa Buffalo**, 1<sup>ère</sup> suppléante  
**M. Mathieu Guignard**, 2<sup>ème</sup> suppléant

## 5. Répartition des dicastères pour cette nouvelle législature

**Le Président** passe la parole à **M. Bertrand Gaillard, Syndic**. Ce dernier transmet à l'assemblée la répartition des différents dicastères pour cette nouvelle législature :

<b>M. Nicolas Biselx</b> (vice-Syndic)	Patrimoine et bâtiments – Informatique – Police – Défense incendie – Protection civile
<b>Mme Dominique Wittwer</b>	Écoles – Affaires sociales et santé – Plantages – Contrôle des habitants – Transports et mobilité
<b>M. Michel Greppin</b>	Archives – Déchets – Éclairage public et énergies – Cimetière et inhumations – Église et cultes
<b>M. Yves Giroud</b>	Finances – Eaux et épuration – Gaz – Culture et tourisme – Jeunesse et sports
<b>Bertrand Gaillard</b> (Syndic)	Administration générale – Police des constructions et aménagement du territoire – Routes et voirie – Domaine et terrains - Forêts

Il est 21h07, le Président lève la séance.

Montcherand, le 21 avril 2021

Le Président du Conseil général

  
Jean-Michel Reguin



La Secrétaire du Conseil général

  
Isabelle Capt